Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20260605-26_35-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date convocation
27 mai 2026

Conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Procuration : 4

Votants : 15

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Présents

Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Florence ROUVRAIS
Valérie BOISGERAULT
Candice BROWN
Olivier CESBRON
Mary DUPONT
Stéfan MAIDANATZ

Excusé(e)(s)

Aurélie BAUBRY-LOUVEL donne procuration à Valérie BOISGERAULT
Christophe DUVAL donne procuration à Jean-François BOHANNE
Gilbert COMMEUREUC donne procuration à Roger SOURDAINE
Mickaël DELOURME donne procuration à Olivier CESBRON

Secrétaire séance

Véronique LETARD

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mil vingt-six, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le vingt-sept mai deux mil vingt-six et sous sa présidence.

THÈME : VOIRIE – DOMAINE PUBLIC **N°26.35**
Objet : Dénomination lotissement

Vu *le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-30 ;*

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal que le permis d'aménager déposé par la SAS HELIO AMENAGEMENT pour la création d'un lotissement de 17 lots situé entre la Résidence Clémentine Duval et le cimetière fut accordé le 13 mai 2026.

La communication pour la commercialisation des lots débutera semaine 24.
Considérant la dénomination de la parcelle cadastrale, la SAS HELIO AMENAGEMENT a informé la municipalité que le nom commercial retenu pour le projet est « Le Clos de la Perrière ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- adopte la dénomination du lotissement « Le Clos de la Perrière ».

- charge Monsieur Le Maire de procéder à l'enregistrement dans la base adresse nationale et à informer les administrés de cette dénomination.

Le Maire,
Jean-François BOHANNE

Mairie de St-Onen-la-Chapelle 35290